

bulletin communal

COMMUNE DE LOIGNÉ - SUR - MAYENNE

Décembre 2016



édito

Le second semestre 2016 aura été, pour beaucoup d'entre vous, synonyme de contraintes : circulation perturbée par les travaux d'aménagement de la rue d'Anjou et indisponibilité de la salle du Mille-Clubs depuis début septembre. Je tiens à vous remercier pour votre compréhension, et tout particulièrement les résidents de la rue d'Anjou ainsi que les membres des associations communales momentanément privés de salle pendant les travaux de rénovation et d'agrandissement.

Suite à l'aménagement de la rue d'Anjou, nous sommes prêts à implanter la voie douce en direction de Château-Gontier, lorsque le Département réalisera l'élargissement de la R.D. 1.

Par souci de cohérence dans le développement de ce quartier sud du village, nous avons poursuivi notre réflexion sur l'aménagement du terrain du Verger. Nous souhaitons que ce lieu devienne votre point de rencontres privilégiées. Vous y trouverez :

- ✓ un espace pédagogique sur la biodiversité avec la mise en valeur de la mare, nous permettant d'intégrer le circuit des « Chemins de la Nature » du Département ;
- ✓ un espace jeux pour les enfants mais aussi pour les adultes, donnant à chacun la possibilité de « trouver son bonheur » ;
- ✓ un petit théâtre de verdure, futur lieu d'accueil de concerts et spectacles en période estivale ;
- ✓ nous devrions également y implanter un « verger partagé ».

Afin que vous puissiez vraiment vous approprier cet espace, nous envisageons la mise en place d'un atelier participatif intergénérationnel en mobilisant les compétences des jeunes et moins jeunes qui souhaiteront s'impliquer. L'implantation de cet espace de loisirs se fera progressivement - sur deux années - afin de ne pas hypothéquer l'avenir.

L'accueil du Comice Agricole en juillet 2016 et la réussite de cette journée confirment que cet emplacement mérite pleinement d'être mis en valeur. A ce sujet, je remercie vivement les artisans, commerçants, membres d'associations qui se sont investis dans l'organisation de cette journée, ainsi que tous les bénévoles très sollicités tout au long de l'année pour animer notre commune. Par votre action, vous participez au rayonnement de Loigné sur Mayenne et je vous en suis très reconnaissant ; votre investissement dans l'animation de la commune est pour moi un soutien indéniable, cela m'encourage à faire toujours plus tout en gardant à l'esprit que les équilibres budgétaires doivent être maîtrisés.

Cette année, la cérémonie des vœux aura lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle et dans le restaurant scolaire, le samedi 7 janvier 2017 à 18h30. A cette occasion, nous vous présenterons une rétrospective de l'année 2016 et les projets de l'année 2017. Nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

Le Maire,
Jean-Paul FORVEILLE.



Conseil Municipal d'Enfants



Pour la troisième année, un nouveau Conseil Municipal des Enfants a pris ses fonctions au sein de la commune. Les 9 conseillers ont été élus par l'ensemble des élèves du CP au CM2 de l'école « La Roche Fleurie » : Il s'agit de Lana Manceau, Emy Hivert, Laura Legrand, Lison Guiard, Anaïs Guillevic, Louise Langevin, Thomas Mahier, Manon Pailhès et Nathan Cottier. Lors de la première séance, Lison a été élue maire, Emy et Lana adjointes. Nos jeunes conseillers ont décidé de travailler cette année sur l'élaboration d'une charte sur le harcèlement, notamment à l'école, qui sera mise en forme et signée lors d'un rassemblement des différents conseils municipaux des enfants de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. Ils ont aussi choisi de mener différentes actions au sein de leur commission « Solidarité » : le portage de paquets pendant les fêtes de Noël aux personnes un peu isolées ou âgées sur la commune, la vente de chocolats lors du marché de Noël pour venir en aide à une association aidant les enfants malades ou en situation de handicap. La commission « Cadre de vie » se penchera sur l'embellissement de l'aire de bi-cross, sa participation au fleurissement de la commune et la préparation d'une chasse aux œufs géante. Une année encore bien remplie attend nos dynamiques jeunes élus dans l'accomplissement de leurs projets !

REALISATIONS 2016

Travaux de Bâtiments et de Voirie

- Différents travaux ont été réalisés à l'école : travaux d'isolation thermique et phonique, mise en sécurité avec l'implantation d'un interphone et visiophone
- Des travaux de réfection de voirie ont été effectués sur le chemin des « Cormiers » et sur un tronçon du chemin touristique
- L'implantation d'un éclairage public a été réalisée sur une partie du chemin de « la Davière », consécutivement à la récupération des lanternes de la rue d'Anjou. L'autre tronçon sera réalisé après l'effacement des réseaux programmés en 2017.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit.
L'enquête publique se déroulera dans le courant du mois de février 2017.
Toute personne intéressée pourra venir en mairie rencontrer le commissaire enquêteur chargé de ce dossier

Matériels divers

La Commune a investi dans :

- un véhicule utilitaire électrique
- un tableau numérique interactif pour la classe de CP



PROJETS 2017

- Les travaux de la rue d'Anjou se terminent, les parkings seront réalisés au cours du 1er trimestre 2017 lorsque les containers enterrés (verres et papiers) seront installés. Un câblage est prévu pour l'implantation d'une borne de rechargement électrique voiture et pour la mise en place d'un parc à vélos électriques lorsque la voie douce « Loigné – Château-Gontier » sera implantée.

- La rénovation et l'agrandissement de la salle du Mille-Clubs se poursuivent selon le calendrier établi, avec la perspective d'une réouverture en mai 2017.

- Les possibilités d'octroi de nouvelles subventions devraient permettre la rénovation de la canalisation d'Eaux Usées qui traverse le terrain du Verger ainsi que des canalisations d'Eaux Usées de la rue de la Roche et de la rue des Morillands. La canalisation d'Eaux Pluviales de la rue de la Roche devra également être rénovée. Après les effacements de réseaux déjà réalisés rue de la Roche et cette réfection des canalisations, il pourra être envisagé un aménagement de la rue afin d'y sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes, et notamment des enfants qui se rendent chaque jour à l'école.



Suite à l'achat des maisons situées au 1 et 3 rue d'Anjou, une étude va être lancée pour l'implantation de locaux dédiés à l'accueil de loisirs, aux T.A.P. et au transfert de la bibliothèque. La pertinence de cet investissement à cet endroit précis est liée à l'accès sécurisé des enfants par la cour de l'école. Cette opération sera réalisée en 2018 sous réserve des financements qui pourront y être attribués. A préciser : pour un subventionnement confortable, le dossier devra être déposé dès juin 2017.

Une étude est également en cours concernant l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la salle de musique (derrière la salle du Mille-Clubs). Cette installation permettrait d'alimenter en énergie électrique cette salle ainsi que la salle du Mille-Clubs, l'excédent serait revendu à E.D.F.

Début 2017, le Syndicat d'Eau va procéder à la réfection des conduites d'eau potable rue de Bretagne et rue des Vignes ainsi que rue de la Roche sur le tronçon qui reste à faire. Ces travaux permettront d'envisager plus sereinement les aménagements de voirie à venir.

INTERCOMMUNALITE

Médiathèque



La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Les visiteurs sont invités à venir découvrir les univers thématiques de la médiathèque et peuvent consulter ou emprunter des livres et des films.

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations : lecture de contes, expositions, clubs de lectures, rencontres avec des auteurs...

La médiathèque travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale.

Plus d'informations sur le site :
mediatheque.chateaugontier.fr

Votre Médiathèque est ouverte :
Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 15h à 19h
Jeudi de 10h à 18h (journée continue)
Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 18h (journée continue)

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot.

Médiathèque du Pays de Château-Gontier
32 rue Avenue Carnot
53200 Château-Gontier/Bazouges
Tél : 02 43 09 50 53
mediatheque@chateaugontier.fr

Economie

Dans le cadre d'une mise en conformité avec la loi NOTRe, la compétence « Economie » sera assurée par la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2017.

Lorsque le P.L.U. de la commune sera approuvé, la Communauté de Communes pourra engager l'étude d'implantation de la zone artisanale prévue à la sortie du village en bordure de la R.D.1.

Quant à la compétence « Eau et Assainissement », elle devrait être reprise par la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2018. Les études sont lancées en vue de proposer le schéma d'organisation qui conviendra le mieux pour assurer le meilleur service au moindre coût à l'ensemble des usagers du territoire.

Aides de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier

Aide Locale Assainissement Autonome et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

où s'adresser :

Hôtel de Ville et du Pays de Château-Gontier
23 place de la République
BP 20402
53204 Château-Gontier Cedex
02 43 09 55 55
chateau-gontier@chateaugontier.fr

Egalement disponible :

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a édité un **guide des aides communautaires** à destination de toutes celles et ceux qui sont animateurs de la démocratie locale et du développement économique, social et culturel du territoire, à savoir, les collectivités, les responsables associatifs, les chefs d'entreprises et les porteurs de projets.

LE NUMERIQUE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE CHATEAU-GONTIER



L'aménagement numérique constitue de plus en plus un facteur d'attractivité pour les entreprises mais aussi pour les habitants.

Le Pays de Château-Gontier a donc inscrit l'aménagement numérique au cœur de son développement, au même titre que les infrastructures routières et ferroviaires.

La stratégie de déploiement retenue par la Communauté de Communes est de veiller à l'équité territoriale. L'objectif poursuivi est de limiter la fracture numérique, digitale et téléphonique.

Sur le Pays de Château-Gontier, le réseau répond globalement aux attentes actuelles des abonnés, à la condition que ceux-ci résident à proximité immédiate des nœuds de raccordements d'abonnés (centraux télécoms). Les débits sur un support cuivre décroissent en effet avec la distance. Cette contrainte technologique constitue un facteur limitant de l'accessibilité au haut débit. Il existe des inégalités territoriales sur le niveau de débit accessible.

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a décidé de faire de l'aménagement numérique une de ses priorités, notamment pour les communes rurales.

En résonance avec le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement numérique STDAN, la stratégie de déploiement de la fibre et la montée en débit sur la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier définit comme priorité les ménages, les administrations, le secteur de la santé, les établissements scolaires et les entreprises.

Il s'agit de mettre en œuvre le projet Très Haut Débit de la Mayenne, pour une couverture du territoire d'ici 2021, pour un coût global pour la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier de 3 265 000 €.

Le FTTH (Fiber To The Home) que l'on peut traduire en français par « fibre jusqu'au domicile » permettra d'accéder à différents services en fonction des besoins : échanges de données, visioconférence

ALSH juillet 2016 / 3 - 15 ans

L'accueil de loisirs de Loigné sur Mayenne a ouvert ses portes du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016. Une équipe de 6 animateurs (Angélique CORMIER, Arthur TRILLOT, Cindy POMPAGNINI, Fiona FORESTIER, Coralie GARNIER et Marion CHAUVEAU) encadrerait les enfants de 3 à 12 ans, ainsi que les 11-15 ans. Des bénévoles sont intervenus ponctuellement lors des sorties ou de journées à l'accueil de loisirs.

La première semaine « Bienvenue aux jeux eau'lympiques ! » a attiré les jeunes, avec les sorties au parc de loisirs de Gorrion et au lac de Maine. Une nuitée « Loigné music awards » a également été organisée.

La deuxième semaine fut festive, « Fête vos stars ! », avec l'étonnante sortie aux jardins de Brocéliande (à recommander pour une belle sortie familiale). Petits et grands ont adoré les parcours sensoriels : pieds nus et yeux bandés, dans un cadre verdoyant !

La troisième semaine « Flash'Back.. » mit à l'honneur les périodes de l'histoire, avec la sortie tant attendue, au Futuroscope. Un atelier « Arts du cirque » (intervenant du service des sports de Château-Gontier) a été proposé aux enfants de 9 à 12 ans.

Sans oublier nos deux sorties à la piscine de Château-Gontier, et les différents temps forts de juillet : boules bretonnes, pêche, grands jeux, goûter familles, escrime, beach soccer, boom, ateliers cuisine...

Les journées à thème ont été reconduites cet été, tous les vendredis. Les enfants et animateurs devaient s'habiller ou s'accessoiriser selon un thème donné. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu !!! (Exemples : tous en bleu, journée disco...)



Par ailleurs, des journées ou demi-journées ou soirées ont été proposées pour les jeunes de 11 à 15 ans, durant le mois de juillet.

Les jeunes ont pu s'inscrire à plusieurs animations, telles que : 3F, tournoi multisports, soirée loup garou, shopping, laser game, wakepark...
Un bon groupe, avec une majorité de garçons (les filles osez vous inscrire !!!), et une belle ambiance pendant les activités.

Bref, des souvenirs plein la tête et de beaux moments partagés tous ensemble; avec la présence d'enfants d'Houssay, St Sulpice et Marigné-Peuton.

Seul bémol de l'été : le manque d'effectifs...
Beaucoup d'activités ont été annulées, comme le mini-camp, dommage !

Merci à l'équipe d'animation.

Merci à madame météo d'avoir été clémente avec nous !

Merci au « Morilland » pour les délicieux pique-niques

Merci à l'association des boules bretonnes pour leurs 3 interventions

Merci aux enfants, aux jeunes et à leurs familles

Merci à la mairie (M. Forveille, les élus, le personnel...)

Merci aux bénévoles : Tymélia, Alexis, Myriam et Fabien

Merci à Tiphaine

Et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures ...

Mercredis et petites vacances 2016

3 - 12 ans

La fréquentation de l'accueil de loisirs varie entre 15 et 25 enfants, pour les mercredis, et de 10 à 35 enfants pour les petites vacances. On note une belle fréquentation des familles, des communes avoisinantes (Houssay, Saint Sulpice et Marigné-Peuton) !

Angélique CORMIER a effectué ses stages de direction pendant les petites vacances de février et d'avril, afin de valider son BAFD.



L'année a débuté avec nos apprentis cuisiniers, sur les traces de « Ratatouille » pour les mercredis de janvier à février, « Oh les gourmands ! ». Les enfants ont pu ouvrir les cadeaux que le père Noël avait déposés pour l'ALSH.

Pendant les petites vacances de février, nous avons abordé un sujet plus sensible : « Allô le monde ! ». Divers temps forts ont marqué ces vacances : un après-midi jeux de société avec le CCAS de Loigné sur Mayenne, sortie au 3F et à la médiathèque de Château-Gontier, intervenantes langue des signes, intervenants handisport 53, intervenant chien d'éveil d'Anjou... Et toujours les indémodables ateliers cuisine, et les grands jeux !

Les mercredis, de février à mars, ont eu pour thème « La ferme vadrouille ! ». Nous sommes allés visiter une ferme pédagogique. Les enfants sont également partis à la chasse aux œufs ! Pendant les petites vacances d'avril, le thème était basé sur les contes : « Il était une fois ... ». Nous sommes allés à la piscine et au marché de Château-Gontier, et une journée au zoo de Beauval. Des animations variées ont été organisées, telles que : une journée petit chaperon rouge, un grand jeu « le grand quizz du père Castor »...

D'avril à juin, le programme des mercredis était consacré aux « Fruits de la passion ! ». Nous sommes allés visiter la caserne des pompiers de Ballots. Et le dernier mercredi, nous nous sommes amusés au jardin de la Perrine de Laval. Merci à Serge BERTRON pour son atelier cuisine avec les enfants. Les enfants ont pu créer des belles œuvres pour la fête des gens qu'on aime !

Après les grandes vacances, nous sommes partis « Au pays imaginaire ». Nous avons effectué un plongeon à la piscine de Château-Gontier. Et nous nous sommes envolés vers « Le monde des petits loups ». Nous avons également aperçu « Merlin l'enchanteur » !

« Sur les pas de Molières » fut le thème des petites vacances d'Octobre 2016. Deux semaines en rapport avec le théâtre. Des temps forts ont plu aux enfants : visite du théâtre des Ursulines avec un atelier sur place, piscine et marché de Château-Gontier, cuisine, spectacle « A2pasdelaporte » aux Ursulines, grand jeu ...

Les mercredis de novembre à décembre, « Avec nos mains », ont été très créatifs. Les enfants ont fabriqués (entre autre) leur calendrier de l'avent. Et pour finir, nous sommes allés au septième art, voir « Ballerina ».

Nous finirons l'année 2016, avec 5 jours d'ouverture : « En attendant Noël ... », dans la continuité des belles fêtes de fin d'année !

Une belle année qui se termine, et on se retrouve en 2017 avec des programmes et des enfants toujours au top ... !

L'équipe d'animation vous souhaite des Joyeuses Fêtes de fin d'année.



Infos TriLogic

Qu'est-ce qui change avec l'extension des consignes de tri?



Avant

Maintenant

Emballages à déposer dans vos sacs jaunes

Bouteilles et flacons en plastique



Tous les emballages et briques en carton



Emballages en métal



Emballages à déposer dans vos sacs jaunes

Les bouteilles et flacons en plastique



+



Tous les autres emballages en plastique

Tous les emballages et briques en carton



Emballages en métal



Réduisons nos déchets, on a tous à y gagner !



La France - Châteauneuf
TriLogic

www.trilogicinfo.fr



En pratique : tous les emballages en plastique à trier

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

A déposer dans vos sacs jaunes:

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



INFORMATIONS COMMUNALES

Civisme

Chiens et chats : des animaux divaguent. Les propriétaires sont responsables des dégradations ; soyez vigilants, car les journaux nous informent d'accidents graves, fréquents, par des morsures de chiens qui ne sont « jamais méchants » !

Des aboiements répétés, en lotissements, sont signalés. Chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter la gêne créée pour le voisinage.

Bruit : il s'agit d'une nuisance difficilement supportable. Soyez respectueux du voisinage en maintenant le calme que vous souhaitez pour vous-même.

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à l'entrée des toilettes publiques. Il peut être utilisé pour une intervention en cas de malaise cardiaque.



Avis aux nouveaux résidents

Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Fermeture de la mairie

En cette fin d'année, la mairie sera fermée le samedi 24 décembre 2016 et lundi 2 janvier 2017.

Pour les dernières inscriptions sur la liste électorale, une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 9h00 à 11h30.

Bibliothèque de la Roche Fleurie

Les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir :

↳ le mercredi : de 10h00 à 12h00

↳ le samedi : de 10h30 à 12h00

Les heures d'ouverture sont susceptibles d'évoluer afin de répondre aux attentes de la population.

L'accès se fait par l'entrée de l'école primaire rue des Morillands (1^{re} étage). Vous y trouverez environ 3000 livres de toutes catégories « enfants » et « adultes ».



Inscriptions sur la liste électorale

Toute personne nouvellement domiciliée dans la commune est invitée à se présenter à la mairie afin de se faire inscrire sur la liste électorale **impérativement avant le 31 décembre de chaque année** (*pour pouvoir voter lors des élections de l'année qui suit cette inscription*).

Quant aux jeunes qui ont, ou auront, atteint l'âge de 18 ans le 28 février 2017, ils sont invités à vérifier leur inscription.

Pour être électeur dans une commune, il faut être résidant au 31 décembre de l'année en cours (art. L. 11.1°) ou être propriétaire depuis plus de 5 ans (art. L. 11.2°).

Nota : Les attaches matérielles ou familiales ne peuvent être prises en considération (art. L. 11.1°).

Délivrance des cartes grises

Les demandes d'immatriculation des véhicules sont exclusivement traitées par des professionnels assermentés ou par les services de la Préfecture de Laval.

Les contacts à la Préfecture sont :

- ↳ Accueil téléphonique au 02.43.01.50.00
- ↳ Accueil physique lundi – mardi - jeudi - vendredi de 13h30 à 16h30

- ↳ Adresse postale
Préfecture de la Mayenne
Service des cartes grises
46 rue Mazagran
CS 91507
53015 LAVAL Cédex

- ↳ Site Internet : www.mayenne.gouv.fr
Rubrique « démarches administratives »

Urbanisme - Rappel

Certains travaux réalisés sur une construction existante (par exemple : modification des ouvertures, changement de matériaux ou de couleurs de façades, pose de fenêtres de toit, additions de construction, pose de panneaux photovoltaïques...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire à déposer à la mairie.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.



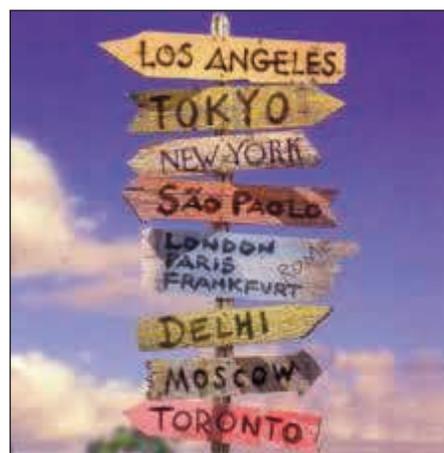
Cartes nationales d'identité

Pour le moment, les demandes de cartes nationales d'identité sont à déposer en mairie de Loigné.



Passeports

Depuis la mise en service des passeports biométriques en Mayenne, les demandes de passeports sont à déposer auprès de la mairie de Château-Gontier, ou toute autre commune figurant dans la liste des 14 communes du département équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques.



Recensement militaire

Nous rappelons que tous les garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Au cours de cette démarche, **une attestation de recensement** leur sera remise ; cette dernière leur sera demandée pour toute inscription à un examen ou à un concours (permis de conduire etc...)

Il faut donc la conserver précieusement !

►►► Première application mobile régionale pour mesurer sa connexion !



Renforcer l'accès aux réseaux de communication est l'un des enjeux inscrits au Pacte Régional pour la ruralité adopté par la Région le 23 juin dernier. "Notre objectif est de permettre aux Ligériens d'accéder à un réseau mobile performant y compris dans les territoires ruraux. C'est une nécessité pour la qualité de vie des habitants et pour le développement des entreprises implantées en zones rurales. Pour cela, il nous faut absolument identifier, outre les zones blanches, toutes les zones d'ombre où la couverture mobile est défaillante" précise Bruno Retailleau, président de la Région des Pays de la Loire...

Les Pays de la Loire proposent aux habitants de mesurer les connexions 2G/3G/4G et d'évaluer la

qualité de service mobile (QoS)

Dès aujourd'hui, chaque utilisateur est invité, depuis son smartphone, à réaliser 2 tests : un test de débit et un test de qualité de services de sa connexion mobile (navigation web, transfert de données, téléchargement vidéo...).

Il collecte ainsi une indication très précise de l'état et des capacités du réseau mobile à l'endroit où il se trouve, en situation *outdoor* ou *indoor*. Les statistiques issues de ces expériences-utilisateurs alimenteront une vaste base de données et permettront d'affiner la cartographie des réseaux mobiles ; elles constitueront des informations objectives sur le taux de couverture du territoire ligérien et la performance des réseaux mobiles, face aux annonces des opérateurs.

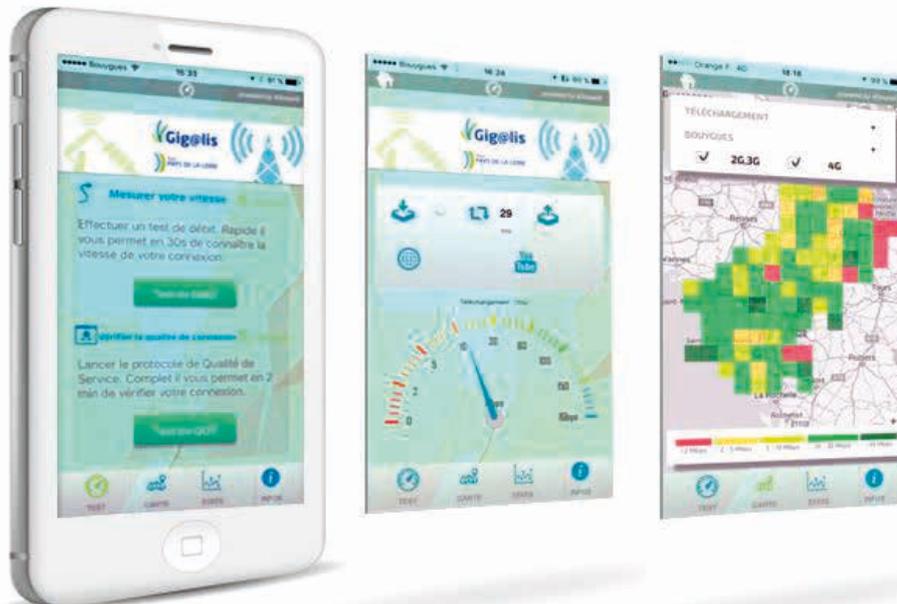
Grâce à la contribution des usagers, il s'agit d'identifier les actions à mettre en œuvre avec les opérateurs pour pallier les déficiences constatées (couvrir les zones mal desservies par les réseaux mobiles) ou pour améliorer les performances.

"Nous avons souhaité doter les Pays de la Loire de son propre outil de mesure de la couverture mobile. Les analyses à l'échelle du territoire national, certes très utiles, ne sont pas assez précises dès lors qu'on se situe à l'échelle d'un département, d'une commune, d'un hameau. L'application Gig@lis nous permet de constituer une base de données statistiques très détaillée, d'affiner les cartes et de définir les orientations stratégiques de notre politique d'aménagement numérique" explique Philippe Henry, Conseiller régional des Pays de la Loire en charge des infrastructures numériques et Président de Gig@lis.

Le but de cette démarche participative (crowdsourcing) est de **faire en sorte que dans un proche avenir, la couverture en 4G soit optimisée sur le territoire ligérien**, notamment dans les zones rurales.

L'application mobile Gig@lis – Pays de la Loire

Rien de plus simple, de plus rapide (3 minutes seulement) et de plus ludique qu'une application mobile pour tester sa connexion mobile. Une fois l'application téléchargée gratuitement dans le store (**android, iPhone**), l'utilisateur réalise un 1^{er} test de débit qui affiche la vitesse moyenne en téléchargement et envoi (débit descendant/montant) de la connexion mobile. Le 2nd test, complémentaire, mesure la qualité de service mobile QoS : performances de la connexion sur les temps de latence, de téléchargement et d'envoi de fichiers, de streaming vidéo sur YouTube et de navigation web.



Brûlage des déchets végétaux des particuliers

Les déchets végétaux sont des déchets ménagers au sens de l'Annexe II de l'article R514-8 du Code de l'Environnement. À ce titre, leur brûlage est interdit, et tout particulièrement en agglomération (au sens du Code de la Route). Le brûlage de tous les autres déchets est strictement interdit en permanence. Hors agglomération, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (branchages) peut être toléré dans les communes ne disposant pas de point d'apport volontaire (déchèterie par exemple) et sous réserve de respecter les dispositions de l'Arrêté permanent n°80-3040 du 19 décembre 1980 concernant les mesures de protection contre les incendies des bois et des forêts.

En outre, cette tolérance doit s'appliquer sous réserve de respecter les conditions suivantes :

⇒ sur les végétaux pouvant être brûlés :

- les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.
- le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...), est interdit.
- l'adjonction de tous produits (pneus, huile de vidange, gasoil....) pour activer la combustion du bois est interdite.

⇒ sur les périodes pendant lesquelles le brûlage est autorisé :

- le brûlage est interdit du 15 juin au 30 septembre. Attention, il peut y avoir des modifications de ces dates en fonction des conditions météorologiques (sécheresse ...).
- à l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

⇒ sur les zones dans lesquelles peuvent s'effectuer une opération de brûlage :

- le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage et pour les usagers des axes routiers et ferroviaires, aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées.
- le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions.
- une distance de 10 mètres des lignes électriques aériennes devra également être respectée lors de toute opération de brûlage.
- aucun brûlage ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 mètres d'une forêt pendant la période du 1^{er} mars au 30 septembre.
- le particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectue dans une zone dégagée ne comportant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu.

⇒ sur les conditions diverses de sécurité :

- le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Cette personne doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle doit s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres.
- le brûlage est interdit les jours de grand vent.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016



Passage du 25 juin 2016

Jury

M. BANCTEL René => Saint Sulpice
Mme BRUNET Monique => Laigné

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

1 ^{er}	- PAILLARD Michel	(<i>ex aequo</i>)	22, rue d'Anjou
1 ^{er}	- BOULAY Marie-Thérèse	(<i>ex aequo</i>)	16, rue de Normandie
2 ^{ème}	- MELIN Bernard		6, rue d'Anjou
3 ^{ème}	- TREMULOT Bernard		8, rue du Bocage
4 ^{ème}	- HOCDE Emile		10, rue Ile de France
5 ^{ème}	- BOISRAME Claude		9, rue de la Roche de Maine

Hors agglomération

1 ^{er}	- BEAUJEAN Guy	Les Petits Poiriers
-----------------	----------------	---------------------



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS DIVERSES ANNEE 2017

JANVIER

S. 07 Janvier (après-midi)	Galette des Rois – A.C.P.G.
S. 07 Janvier (18h30)	Cérémonie des Vœux 2017 et Remise des prix « Maisons fleuries » 2016
S. 21 Janvier (après-midi)	Assemblée Générale et Galette des Rois – Club de l'Amitié

FEVRIER

S. 04 Février	Assemblée Générale et Pot au feu – Sté de Boules Bretonnes
S. 04 Février	Assemblée Générale et Galette - Amicale de la Musique
V.S.D. 24-25-26 Février	Concours Belote – Club de l'Amitié

MARS

D. 05 Mars	Animation cérémonie à l'Eglise (Fanfare Loigné/Marigné/Meslay du Maine)
S.18 Mars	Repas du C.C.A.S
V.S.D. 24-25-26 Mars	Concours de belote - A.S.L

AVRIL

S. 01 Avril	Soirée Couscous - A.S.L (salle des fêtes de Château-Gontier)
D. 09 Avril	Vide Grenier – A.P.E.
M. 12 Avril	Après-midi crêpes – ADMR

MAI

D.08 Mai	Armistice
----------	-----------

JUIN

D. 04 Juin	Tournoi de football - A.S.L.
10 Juin	Fêtes des écoles
M. 13 Juin	Journée Détente – Club de l'Amitié (à Marigné-Peuton)
V. 16 Juin	Assemblée Générale - A.S.L

JUILLET

S. 01 Juillet	Journée Détente et Barbecue – Amicale de la Musique
V.14 Juillet	Tournoi de boules – Sté de Boules Bretonnes

SEPTEMBRE

V.S.D 15-16-17 Septembre	Concours de belote - Club de l'Amitié
--------------------------	---------------------------------------

OCTOBRE

Merc. 10 Octobre	Repas du Club de l'Amitié
------------------	---------------------------

NOVEMBRE

V. 11 Novembre	Armistice
V.S.D 10-11-12 Novembre	Concours de Belote – Société de Boules Bretonnes
S. 25 Novembre	Sainte Cécile - Amicale de la Musique

DECEMBRE

V. 01 Décembre	Marché de Noël – A.P.E.
S.D. 12 Décembre	Bûche de Noël – Club de l'Amitié

ETAT CIVIL (2ème semestre 2016)



ANAISE	Calie	7 rue Victor Hugo	16-07-2016
MIGNOT	Roxane	2 Hameau de la Davière	24-08-2016
GEORGET	Norah	2 rue Jacques Prévert	27-08-2016
DUBOIS	Rose	La Frézelière	03-10-2016
CORVIN	Léa	1 rue des Coprins	01-11-2016
BOUVET	Théoline	5 rue de l'Île de France	18-11-2016



Mariages

16 juillet 2016

BERRANGER Jean-Yves et RAPICAULT Michelle

23 juillet 2016

POIRIER Sébastien et GAUVIN Pauline

06 août 2016

ESNAULT Noël et LEPINE Marie Pierre



Décès

31 juillet 2016

BARILLET née CLAVREUL Germaine

15 octobre 2016 VÉRON Edouard

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Elle se déroulera le samedi 07 janvier 2017 à 18H30,
salle de motricité à l'école maternelle.

A cette occasion :

- vous seront présentés les réalisations 2016 et les projets 2017
- aura lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries 2016

Tous les administrés sont cordialement invités à cette cérémonie,
qui doit être un moment privilégié de rencontre et de convivialité.

Guillaume CHEVROLLIER
Député de la Mayenne



PERMANENCES PARLEMENTAIRES

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
35 rue Alexandre Fournier
53200 Château-Gontier
Tél. : 02 43 07 52 13

Courriel : guillaume-chevrollier@orange.fr
SITE INTERNET :
www.guillaumechevrollier.fr

Elisabeth DOINEAU,
Sénatrice de la Mayenne



CONTACT AU SÉNAT (26 rue de Vaugirard)

Jonathan Laban-Bounayre
Tél : 01 42 34 14 58

Courriel : e.doineau@senat.fr

CONTACT EN REGION (Permanence à
Laval)

Anne de Coutard
Tél. : 02 43 56 45 58

SITE INTERNET / BLOG

<https://elisabethdoineau.wordpress.com/>

TWITTER@E_Doineau

La parole aux associations...

Club pongiste loignéen

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table, notre club reste à votre disposition.

Particularité pour cette année : nous effectuons nos entraînements le mardi soir ; ils se dérouleront - ainsi que les compétitions - à la salle de Marigné-Peuton (salle de Loigné en travaux)

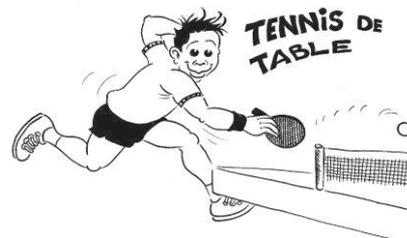
Les compétitions ont lieu le vendredi soir (20h30) de fin septembre à début avril avec une trêve fin d'année début d'année, et tout cela dans une très bonne ambiance.

Hommes- femmes- enfants à partir de 13 ans et de tous niveaux peuvent pratiquer le tennis de table.

Bureau

PRESIDENT : *CROSNIER MICKAEL*
VICE PRESIDENT : *MANCEAU OLIVIER*
SECRETAIRE : *ALLAIN JEAN YVES*
TRESORIER : *BESNIER JEAN LOUIS*

Pour nous contacter :
Tel : 02.53.70.01.07



Le Président,
Mickaël CROSNIER,

ECOLE PUBLIQUE DE LA ROCHE FLEURIE

Regroupement pédagogique

L'effectif du regroupement intercommunal de Loigné sur Mayenne et Marigné-Peuton est de 129 élèves répartis dans cinq classes :

- PS /MS : 27 élèves sous la responsabilité de Fabienne Lamy-Guémas (et Emilie Bourdin le jeudi)
- MS/ GS : 26 élèves sous la responsabilité de Sylvaine Poulin (et Daphnée Langevin le jeudi)
- CP et CE1 : 29 élèves sous la responsabilité de Nicolas Courcoul
- CE2/CM1 : 21 élèves sous la responsabilité de Nolwenn Guérin
- CM1/CM2 : 26 élèves sous la responsabilité de Pascal Bresteaux (et Emilie Bourdin le lundi)
- Les services d'accueil péri-scolaire, TAP et restauration sont assurés par Marion Leseure, Angélique Cormier, Gisèle Lesage, Elisabeth Bruneau et Tiphaine Jagla, Fiona Forestier et Gracia Deperiers.

Cette année, l'école et la municipalité continuent à travailler pour offrir de meilleures conditions d'enseignement et d'accueil. Des travaux d'isolation phoniques dans deux classes ont été réalisés, et trois classes sont dorénavant équipées de tableaux interactifs, ce qui permet d'offrir des possibilités pédagogiques nouvelles pour l'équipe enseignante.

Nous mettons en œuvre la même organisation du temps scolaire que l'an passé. Les horaires d'enseignement obligatoires sont 9h00-12h00 et 13h30-15h45. De 15h45 à 16h30, les enfants sont pris en charge, gratuitement pour les familles, par le personnel communal dans le cadre d'activités variées. Sur ce temps, les enseignants organisent des activités complémentaires de soutien scolaire pour un certain nombre d'enfants.

Cette année les enfants de GS jusqu'au CM2 vivront un séjour de classe transplantée. Les CE2-CM1-CM2 partiront, pendant 10 jours en janvier, en classe de neige. Les GS-CP-CE1 iront 4 jours en classe transplantée à la Turballe pour découvrir le milieu marin.

Le fil conducteur des activités pédagogiques sera en lien avec ces deux projets.

Un focus va être mis sur la littérature car les élèves travailleront autour des contes pour les plus jeunes et autour de la mythologie pour les classes élémentaires.

Les activités physiques seront toujours bien présentes, l'école participant à des rencontres sportives organisées par l'USEP ; la première, sur l'endurance, a permis aux élèves de découvrir aussi des activités nouvelles telles que « run and bike » ou « biathlon ».

Ces projets sont possibles grâce à l'implication de l'Amicale des Parents d'élèves, bien présente, et à l'effort conséquent réalisé par les collectivités pour soutenir financièrement et matériellement ces actions. Qu'ils en soient vivement remerciés

Vous pouvez contacter M. Bresteaux et toute l'équipe enseignante au 02/43/70/13/37.

Les enseignants profitent de cette fin d'année pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



A.P.E. Loigné Marigné



L'A.P.E. est une association ouverte à tous les parents d'élèves. Son but est de créer un lien entre les parents d'élèves et l'école afin de permettre à chacun de se sentir acteur de la vie de l'école et du quotidien de son enfant.

Table de ping pong : 824,98 €

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser chaque année des manifestations avec des temps forts (marché de Noël, vide grenier, fête d'école) mais aussi avec des ventes diverses (jus de pommes, brioches,...). Ceci dans le but de participer au financement de projets pédagogiques (sorties scolaires, spectacle de Noël, classe de neige, classe de mer...) mais aussi de matériels (jeux de cours, matériels de motricité...).



Séjour classe de neige 2017 : 6000 €

Depuis plusieurs années, l'association propose l'achat groupé de places de cinéma, de fournitures scolaires... et depuis l'an passé, la constitution de groupe d'apprentissage de la natation, afin qu'un maximum d'enfants puissent accéder à la culture et aux loisirs.



Echasses 280,90 €

Chaque année débute par une Assemblée Générale durant laquelle est élu un nouveau bureau. Chaque parent d'élève ou personne responsable d'élève fréquentant l'établissement est membre de droit de l'association et peut se présenter.

Tout au long de l'année, les parents peuvent assister aux réunions et participer aux manifestations organisées. Tous les coups de mains sont précieux et les nouvelles idées les bienvenues.

Si vous souhaitez nous aider vous pouvez nous contacter.

Le bureau :

Présidente : Sarah Planchenault
Vice Présidente (Marigné-Peuton) : Typhaine Jagla
Vice-Présidente (Loigné-sur-Mayenne) : Elodie Picard
Trésorière : Anne-Céline Levesque
Secrétaire : Sandrine Bruneau

Pour nous contacter :

Email : apeloigne-marigne@hotmail.fr

Internet : www.facebook.com/pages/APELoignéMarigné





AS Loigné s/ Mayenne

Voilà une nouvelle saison qui commence.... Après une année compliquée pour notre équipe fanion, retour en 2^{ème} division, nous reprenons les routes pour jouer les premiers rôles dans cette nouvelle catégorie.

Quant aux autres équipes, U13 jusqu'aux vétérans, l'objectif sera de maintenir le niveau atteint.

L'objectif pour notre école de foot reste simple, inculquer le **plaisir de jouer, progresser et être fier** d'appartenir à ce club.

Toute notre reconnaissance se dirige également vers nos **entraîneurs**, nos **éducateurs**, nos **arbitres**, nos **membres du bureau** et l'ensemble des **bénévoles**, nos **sponsors** et la **municipalité** ainsi que nos **supporters**, sans qui rien ne serait possible.

Vous trouverez toutes les informations sur la vie du club et son fonctionnement sur le site www.asloigne.com

N'hésitez pas à nous rejoindre soit pour **pratiquer** le football, pour **encadrer** une équipe, soit pour nous **encourager**.

Le Foot vous dit à très bientôt autour des terrains, afin de partager des moments sportifs et conviviaux... Toujours sous le signe du fair-play bien sûr ...

et vous offre ses **meilleurs vœux sportifs et de réussite pour l'année 2017**

Et vive l'A.S. Loigné sur Mayenne



(Equipe senior A)

L'A.S. Loigné propose la pratique du football à quelques **145 licenciés**. Bien organisée autour de **34 dirigeants** bénévoles, elle accueille tous les joueurs, des **U7** aux **vétérans** en passant par les **U9**, les **U11**, les **U13**, les **U15**, les **U17**, les **U19** et les **séniors**. 2 équipes en catégories U9 et U11



(Euro FestiFoot)

Contacts :

Président	→ Stéphane NOTAIS
Secrétaire	→ Karl NOTAIS
Trésorier	→ Anthony MAHIER
Resp. Jeunes	→ Fabien FOUCHARD
Resp. ententes	→ Sébastien BOURGOUIN
Ecole de foot	→ Serge BERTRON

*Le Président,
Stéphane NOTAIS.*

Amicale de la Musique

La fanfare communale recrute !

La musique de Loigné-sur-Mayenne est une fanfare communale : simple, conviviale, authentique et amicale ! Chez nous, tous les musiciens sont les bienvenus tant qu'ils ont envie :

de jouer de la musique (style variété, marche et militaire pour les deux cérémonies commémoratives),

de s'amuser et de passer du bon temps avec notre groupe,

de s'investir dans une association simple et locale.

Nous sommes actuellement une « petite » quinzaine de musiciens et environ 40 membres actifs. Pourquoi « une petite quinzaine » ? Parce que même si cela peut paraître important ; la représentation des instruments et des pupitres représentés est elle trop juste pour entrevoir un avenir serein à notre association.

C'est pour cela que depuis 10 ans (2006 / 2016), nous avons noué de solides liens amicaux et musicaux avec la Batterie-Fanfare de Marigné-Peuton, et dernièrement avec celle de Meslay du Maine.

Mais le problème demeure : si nous souhaitons conserver une activité musicale pour animer les manifestations de la commune, nous devons indéniablement motiver et recruter de jeunes talents. Ils seront la relève de demain, avec leurs styles, leurs idées et leurs projets, pourvu que les valeurs restent les mêmes : celles du partage, de la convivialité et de l'amitié au service de la vie locale.

Vos enfants souhaitent faire de la musique et apprendre à jouer d'un instrument ?

Notre association peut vous accompagner en vous apportant une aide à la formation, en partenariat avec l'école de musique de Château-Gontier. Pour cela, contactez-nous pour en discuter. N'oubliez pas, c'est toujours plus sympa d'apprendre la musique avec 2 ou 3 copains...

Vous-même, êtes musicien et souhaitez nous rejoindre ?

Contactez-nous pour venir nous rencontrer sur une ou plusieurs répétitions. Vous observerez dans un premier temps, puis si vous souhaitez vous inscrire nous vous fournirons un instrument et toute la panoplie du musicien.



En bref :

Nos répétitions ont lieu le mardi soir, de 20h00 à 21h00 au local de musique qui se situe derrière la salle des fêtes.

Nous recherchons tous types d'instruments, mais avec une préférence pour les instruments à vent : clairon, trompette, basse, trombone...

La cotisation pour l'année 2016 est fixée à 10€ et vous donne accès à des tarifs et avantages préférentiels en rapport avec les activités de l'association.

Contact :

Matthieu DROCHON – 06 33 02 52 51 – matthieu.drochon@live.fr

CLUB DE L'AMITIE



Le Club de l'Amitié comporte une centaine d'adhérents qui se réunissent le mardi après-midi pour la belote, le lundi et le jeudi pour la marche.

Le club organise pour 2017 :

- ☞ la galette des rois
le jour de l'assemblée générale le 21 Janvier
- ☞ un concours de belote les 26/27 & 28 Février
- ☞ une journée détente le 13 Juin
- ☞ un concours de belote les 15/16 & 17 Septembre
- ☞ le repas du club le 10 Octobre
- ☞ la bûche de Noël le 12 Décembre
- ☞ plus quelques manifestations qui ne sont pas programmées.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre au club seront les bienvenues.

Le bureau :

- ⇒ André BRIELLES Président
- ⇒ Christian REBOURS Vice-Président
- ⇒ Michelle CADOT Secrétaire
- ⇒ Christiane MELIN Trésorière
- ⇒ Michel COUBARD Secrétaire Adjoint
- ⇒ Simone SITOLLE Trésorière Adjointe

*Le Président,
André BRIELLES.*



Visite à l'Assemblée Nationale avec les enfants du conseil municipal



"Les Pouss' Cailloux"

Pour tous renseignements, contacter
Michel COUBARD : 02.49.80.13.33

Entretien de votre espace de vie : Faites appel à notre expérience

Entr'AIDE Services vous propose un service à domicile adapté à vos besoins et vous simplifie la vie en s'occupant de tout, même des formalités administratives. Entr'AIDE Services porte la fonction d'employeur et met à votre disposition du personnel de proximité pour des missions ponctuelles ou régulières :

- Ménage
- Repassage
- Entretien de jardin
- Bricolage
- Manutention
- Garde d'enfants de + 3 ans
- Classement, travail administratif



Association implantée sur le territoire du Sud Mayenne depuis bientôt 30 ans Entr'AIDE Services est l'un des acteurs incontournable de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce sont 130 salariés qui réalisent environ 30 000 heures d'intervention auprès de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Parce que L'emploi est la plus active des solidarités

Les Avantages :

- Tarifs compétitifs, pas de TVA.
- Aucun frais de gestion, une prise en charge administrative complète.
- Interventions sous 72 h.
- Qualité de l'accompagnement
- Bonne connaissance des salariés.



50% de Réduction ou
Crédit d'impôts
sur les sommes
versées au titre des
services à l'



Simplifiez-vous la vie!

SIMPLICITE - SOUPLESSE - REACTIVITE - PROFESSIONNALISME



Association ADMR Laigné / Loigné

ADMR, Premier réseau français de proximité

Les 60 associations locales ou services ADMR implantés sur tout le département apportent des services sur mesure à plus de 9836 foyers mayennais. Nos associations sont agréées association de service aux personnes, AGREMENT SIMPLE et AGREMENT QUALITE.

L'Association locale ADMR LAIGNE/LOIGNE recouvre les communes de : Laigné, Marigné-Peuton, Peuton, Loigné, St Sulpice et Houssay.

- ↳ Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- ↳ Ménage, repassage, cuisine, courses
- ↳ Vous voulez faire garder vos enfants à domicile
- ↳ Petits travaux de jardinage-bricolage
- ↳ Téléassistance



**Déduction
50% des
impôts**

Nous acceptons les CESU préfinancés ou titres CESU l'ADMR s'occupe des formalités administratives
Elle prend en charge également la gestion du personnel : recrutement, remplacement et formation.

Pour faire appel à nos services, contactez-nous :

2, rue de la Souabe
53200 Marigné-Peuton

Tél. 02.43.06.21.47 ou E-mail : laigne-loigne.admr53@orange.fr

Permanences à La Mairie de Marigné-Peuton

Le Mardi de 14h à 17h

Le vendredi de 8h45 à 11h45

En dehors de ces permanences, vous pouvez contacter :

Madame ROBERT Marie-Louise

☎ 02.43.70.01.81

Madame MELIN Annick

☎ 02.43.07.36.06

LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS

Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre 2 espèces de rongeurs aquatiques envahissants (RAE), le ragondin et le rat musqué.

En Pays de la Loire, c'est :

Chiffres 2015 **277 965 RAE capturés** essentiellement grâce à l'action des bénévoles piégeurs du réseau des FDGDON-GDON et des chasseurs dont 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués.
1 904 000 RAE capturés depuis 10 ans (2005 à 2014)



IMPACTS

L'agriculture



Perte des cultures : un ragondin consomme annuellement (hors produits souillés) 30 € de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales, ...). En 2015, cela représente 277 965 x 30 € = **8 338 950 €** de pertes agricoles qui ont été épargnées.

Élevage : risques sanitaires accrus sur les cheptels. Chez le ragondin, le taux de prévalence moyen en Pays de la Loire est de **50% pour la leptospirose** et de 30% pour la toxoplasmose (sans parler des autres zoonoses : grande douve du foie, ténias divers, ...).

Pour les agriculteurs dont les cheptels sont en contact avec les ragondins, la leptospirose peut entraîner **15 à 30%** de perte de naissances.

L'environnement et la biodiversité

Gestion des milieux aquatiques coûteuse.

Disparition de l'activité agricole en zone de marais.

Fermeture et banalisation des espaces naturels et perte de biodiversité, les espèces invasives constituant la 2^{ème} cause mondiale de perte de biodiversité selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Devenir de la loutre, du castor d'Europe et du campagnol amphibie ?

Devenir de l'exploitation touristique, des activités de baignade et de nautisme ?



La santé

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose, la grande douve, la toxoplasmose, ainsi que des parasites tels que les ténias, ...

53 cas humains de leptospirose ont été déclarés en 2014 dans notre région (mais déclaration non obligatoire). Avec un coût moyen de 1 000 € la journée d'hospitalisation / patient, quelles sont les conséquences réelles sur le budget de la santé ?

Les **animaux domestiques** sont également exposés, y compris en ville où nous retrouvons de fortes populations de rongeurs également vecteurs de maladies (rats, souris, ...).

Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente, encore plus à l'heure actuelle où les sources de financement évoluent (loi NOTRe, compétence GEMAPI transférée vers les communautés de communes), où leur reproduction est favorisée (réchauffement climatiques, hivers doux) ; l'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer.

Une prise de conscience des enjeux et des risques réels doit s'effectuer.

Ces informations sont issues du colloque national RAE organisé à Fontenay-le-Comte le 16 novembre dernier. Source photos : réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire. La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toutes informations : 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE. 02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr



Quelques souvenirs !

Classes 6



Repas CCAS

L'Assemblée Nationale avec G. Chevrollier



Cérémonie du 11 Novembre & hommage à Charles Rambert, soldat de 1870



Soirée Bénévoles / Associations





Joyeux Noël



et ... Bonne Année 2017